

Commune de
BETSCHDORF

67660



**COMPTE- RENDU SOMMAIRE DE LA
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018**

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Etaient présents : MM. ANDRES Thomas, Mmes BRAYE Brigitte, GROSSE Sabine, HAEFFNER Nicole, M. EGIZII Marc, Mmes HUMMEL Jeannine, KLIPFEL Aline, MM. KOEBEL Jean-Claude, MOSSER Laurent, Mmes LOGEL Clothilde, MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, PHILIPPS Anne-Sophie, MM PRINTZ Stéphane, RIBREUX Jérôme, Mme RIMELEN Marie-France, M. WEISS Adrien

Absents excusés : MM. BUCHY Martial (procuration à M. KOEBEL Jean-Claude), HOERR Thierry (procuration à Mme PFISTER Anne-Marie), KLEIBER Jean-Georges (procuration à MOSSER Laurent) M. MATHIAS Jean-Charles, WACKENHEIM Hubert, Mme COLSON Caroline (procuration à GROSSE Sabine).

Absents : Mmes KREMSER Corinne, PFEIFFER Catherine, SCHNEIDER SUSS Florentine, M. PINHEIRO Sébastien

Secrétaire de séance : Marie-France RIMELEN

Nombre de voix délibératives : 17 + 4

1) RÉNOVATION DE LA COUVERTURE DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents les travaux de couverture de la toiture de Saint Jean pour un montant de 66 166.31€ HT par l'entreprise FIERHELLER.

Le Cabinet d'architecture ARC TECH assurera le suivi de chantier et l'entreprise DEKRA la mission SPS (sécurité et protection de la santé).

2) RÉNOVATION DE LA MAISON CULTURE ET LOISIRS DE REIMERSWILLER

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents que les travaux d'un montant de 87 900€ HT soient réalisés dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par le cabinet d'architecture ARC TECH.

3) TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE STORES A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents que les travaux de mise en place de stores à l'école élémentaire seront réalisés par l'entreprise ROWASTORES pour un montant de 24 608€ HT soit 29 529.60€ TTC.

4) TRAVAUX D'AMÉLIORATION THERMIQUE DE LA SALLE DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents que les travaux de ventilation dans la salle des professeurs soient réalisés par l'entreprise THERMO CONCEPTS pour un montant de 720€ HT soit 864€ TTC.

5) REMPLACEMENT DES LUMINAIRES PAR L'ENTREPRISE FRITZ

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents que l'entreprise FRITZ intervienne pour le changement des luminaires dans les rues de l'Angle, Haesel et Francs pour un montant de 26 477€ HT soit 31 772.40€ TTC.

6) BAIL DÉROGATOIRE – BOULANGERIE DE SCHWABWILLER

Le Conseil municipal APPROUVE à la majorité des membres présents (20 voix pour et 1 abstention) qu'un bail commercial précaire soit établi entre la Commune et le futur locataire à compter du 1^{er} septembre 2018 et ce, pour une durée de 4 mois.

7) BAIL DE Mme KAUFMANN – 2 RUE DES SEIGNEURS SCHWABWILLER

Le Conseil municipal APPROUVE à la majorité des membres présents (19 voix pour et 2 abstentions) qu'un bail soit établi.

8) TARIFS PISCINE

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents les nouveaux tarifs piscine.

9) CRÉATION D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents la création d'un contrat d'apprentissage au sein du service technique à compter du 1^{er} septembre 2018.

10) CREATION D'UN POSTE AU SEIN DE LA POLICE MUNICIPALE

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents la création d'un poste à temps complet de brigadier chef principal.

11) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LA COMMUNE DE BETSCHDORF ET LE CLUB DE NATATION « LA VAGUE »

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents la signature de la convention de mise à disposition de personnel pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

12) VENTE DE TERRAIN A SCHWABWILLER

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents la vente du lot 38 cadastré 356/33 à Monsieur VELTZ et Mme KRAEHN.

13) MISE EN CONFORMITÉ AVEC LE REGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES – CONVENTION AVEC LE CDG 67

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents la convention avec le CDG 67 afin que le délégué à la protection des données du CDG soit mis à la disposition de la Commune.

14) CONTRAT DE MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE DES SAULES POUR LE PÉRISCOLAIRE

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents le contrat de mise à disposition de l'espace des Saules, en cas de forts pics d'activités, sur la période allant du 9 juillet au 24 août 2018.

15) SUBVENTION A L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE REIMERSWILLER

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 700€ à l'association culture et loisirs de Reimerswiller.

16) ILLUMINATIONS DE NOEL

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents les devis de REXEL et de TRS SONORISATION pour les illuminations de Noël.

17) MODIFICATION DES STATUTS DU SIVU DE LA REGION DE SOULTZ

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents la modification des statuts du SIVU de la région de Soultz du fait du retrait de la Commune de BUHL du syndicat.

18) PARTENARIAT ENTRE LES POTIERS, L'ASSOCIATION ARAME ET LA COMMUNE DE BETSCHDORF

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents que ce partenariat ait lieu afin de permettre aux enfants handicapés de l'ARAME de dessiner sur des poteries qui auront été achetées aux potiers de BETSCHDORF par la Commune, pour une exposition future à la ST-ART 2018 mais aussi au musée WURTH.

Les bénéfices reviendront à l'association.

19) CHANGEMENT DU SERVEUR DE LA MAIRIE

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents le changement du serveur de la mairie auprès de l'entreprise qui propose l'offre économiquement la plus avantageuse.

20) SUBVENTION – RAID DES ALIZES 2018 EN MARTINIQUE

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents que la subvention de 150€ soit versée à TV sports events.

DÉCISIONS DU MAIRE

Prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil municipal (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales).

1) AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Validation d'un avenant de 770€ HT soit 924€ TTC. Le présent marché s'élève donc à 35 130.55€ soit 42 156.66€ TTC.

2) CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL BIBLIOTHEQUE

Un contrat de maintenance a été signé par Monsieur le Maire avec le prestataire MICROBIB du 1^{er} janvier 2018 au 31 juillet 2019 pour un montant de 335€ HT soit 402€ TTC.

3) CONTRAT DE LOCATION DE BOUTEILLES D'OXYGENE MÉDICAL POUR LA PISCINE DE BETSCHDORF

Un contrat de location de bouteille d'oxygène a été signé par Monsieur le Maire avec le prestataire AIR LIQUIDE pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2018 pour un montant de 1920€ HT soit 2304€ TTC

Affiché du 3 juillet au 3 septembre 2018

Le Maire
Adrien WEISS

